

**COMPTE RENDU DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2015**

L'an deux mil quinze le vingt-sept novembre à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en Mairie sous la présidence de Madame Anne VANPEENE, Maire.

Etaient présents : VANPEENE A., Maire ; LEFEBVRE G., BECUE P., DECLERCK M., Adjoints ; LAUWERIE N., THORIS L., DEBRIL A., VANDAELE F., DECOOL B., HEYMAN F., EVERAERE M., GHILLEBAERT M., Conseillers Municipaux.

Etaient excusés : Mme PAGNERRE A. S. qui a donné procuration à Mr. BECUE P.
Mme BROUX S. qui a donné procuration à Mme EVERAERE M.
Mr. GOUY M. qui a donné procuration à Mme LAUWERIE N.

Secrétaire de séance : Mr. DEBRIL Alain

Le compte rendu de la réunion du 18 Septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 – TARIFS PUBLICS 2016

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de fixer comme suit les tarifs publics, à compter du 1^{er} Janvier 2016 :

Cantine

*Repas Enfant : **2,55 €**

*Repas Adulte : **3,85 €**

Concessions Cimetière (2,50 m2)

*Concession perpétuelle : **150,00 €** pour les Winnezeelois

*Concession perpétuelle : **300,00 €** pour les non Winnezeelois (dont le domicile ou la résidence principale ne sont pas à WINNEZEELE)

Les autres tarifs restent inchangés.

2 – AVIS SUR SCHÉMA DE MUTUALISATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE FLANDRE INTÉRIEURE

Au vu du projet de rapport et de schéma de mutualisation transmis par Monsieur le Président de la Communauté de Communes, le Conseil émet un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation de services.

Madame le Maire rappelle les enjeux de ce schéma qui consistent à :

- ❖ Mettre en œuvre une administration apte à pouvoir répondre aux attentes des communes de plus en plus confrontées, dans leur gestion quotidienne, à la complexité des normes ou à la spécialisation du droit ;
- ❖ Répondre à la nécessité de maîtrise des dépenses publiques, dans un contexte économique difficile et d'évolution des contraintes étatiques.

3 – ENGAGEMENTS DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2016 AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Il est prévu 30 000 € pour travaux de bâtiments, 35 000 € pour achat de matériels, 5 000 € pour l'éclairage public, 15 000 € pour travaux de voirie et 25 000 € pour acquisition de terrain.

4 – ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR L'EARL VANDENCASTEELE JOËL À STEENVOORDE

Madame le Maire informe le Conseil concernant l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 Octobre au 18 Novembre 2015 et relative à la demande présentée par l'EARL VANDENCASTEELE Joël, en vue d'exploiter un élevage de futures poules pondeuses de 162 000 emplacements à STEENVOORDE.

Le Conseil émet un avis favorable. (Nombre de voix pour : douze, contre : trois)

5 – QUESTIONS DIVERSES

- a) *Instauration de la redevance d'occupation du domaine public pour chantier provisoire d'électricité*

Suite à un courrier d'information reçu du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, le Conseil décide d'instaurer la redevance pour occupation du domaine public par les chantiers provisoires de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz.

- b) *Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire 2016*

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Madame le Maire,

- décide l'achat de 2 vidéoprojecteurs interactifs pour l'équipement de 2 classes primaires de l'école pour un montant de 3 791,00 € H. T. ;
- sollicite une subvention de 2 000,00 € auprès du Député de la 15^{ème} circonscription au titre de la réserve parlementaire 2016.

c) Demande d'aide financière à la commune pour le raid étudiant « BAB EL RAID »

Madame le Maire expose au Conseil qu'elle est sollicitée par des étudiants (dont 1 est originaire de Winnezele) pour une aide financière à l'occasion d'un raid étudiant dont le départ est le 06 Février 2016 pour 10 jours à travers le Maroc.

Au cours de ce raid solidaire et écologique, les étudiants apporteront leur aide à la population locale par la plantation de palmiers - dattiers pour lutter contre les problèmes de désertification.

Ces palmiers procureront à la population un revenu supplémentaire. De plus, chaque équipage paiera une vignette éco taxe pour compenser l'émission de CO2 de sa voiture lors du raid.

Au vu de ce projet de solidarité, le Conseil décide de le soutenir par 10 voix pour une aide de 100 €, 3 voix pour 80 €. Deux conseillers s'abstiennent.

Ce raid bénéficiera donc d'une aide financière exceptionnelle de 100 €.

d) Projets en cours

La subvention de la Caisse d'Allocations Familiales ayant été obtenue, l'aménagement de la garderie peut commencer. Quant à la cantine, les travaux auront lieu durant les vacances de Février 2016.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance.